Procès-verbal de notre Assemblée Générale du 21 avril 2021

La FARA, route des Bonnefontaines 3, 1700 Fribourg

Présents :

Magali Cattin, Antoinette Romanens, Stéphanie Fidanza, Daniel Savary, Blaise Curtenaz et Serge Lachat

Valérie Cuénod (Autisme Fribourg), Arielle de Sadeleer (C'est un signe), Mireille Geiser (ASRIMM), Fabienne Müller (Procap), Stéphane Renz (l'Estampille), Damien Dandelot (Clos Fleuri)

Invités :

Pauline Rondags et Omer Unal

Excusés :

Frédérique Tütsch (fondation IPT), Emmanuelle Barboni (Le Radeau), Chloé Péclard (Forom Ecoute), Hélène Hug Cuany (La Rosière), Claude Chassot (St-Camille), Jean-François Massy (CFC-BZ), Maxime Gilliéron (AFAAP), Christian Roulin (FSA) et Yvonne Volery (Sport Handicap Fribourg)

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2020, à consulter sur notre site **www.fhaf.ch**
4. Admissions et démissions des membres de l'association
5. Admissions et démissions des membres du comité
6. Rapport annuel 2020
7. Comptes 2020
8. Approbation des comptes 2020, avec décharge au Comité et remerciements
9. Programme 2021-22
10. Budget 2021
11. Divers

Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée, elle cite les personnes présentes, les invitées et les absentes excusées. La scrutatrice désignée est Arielle de Sadeleer.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2020

Le procès-verbal est approuvé à 13, on compte une abstention.

Admissions et démission des membres de l'association

Le Comité déplore la démission d'Épilepsie Suisse. Il n'y a pas de proposition d'admission. Le FHaF compte alors 45 membres cotisants, individuels ou collectifs.

Admissions et démissions des membres du Comité

Il n'y a ni démission à déplorer, ni admission à proposer.

Une présentation du Comité est ensuite effectuée.

Rapport annuel 2020

Blaise Curtenaz prend la parole au sujet de la journée du 3 décembre 2020 : cette dernière a dû être annulée en raison des restrictions sanitaires.

Antoinette Romanens nous parle de la Commission de politique sociale. La deuxième séance a eu lieu en janvier dernier, pour développer les points suivants :

- Proches aidants
- Enquête OFAS sur les victimes de l'arbitraire AI
- Révisions AI
- Fin des logements subventionnés
- Dossier électronique du patient
- Accessibilité
- Beko Forum CH

Les membres de la Commission se sont par ailleurs entretenus sur les différents objectifs pour l'année à venir. Les priorités concernent notamment la participation à la vie politique des personnes en situation de handicap et les cours « Facile à lire et à comprendre » ou FALC, mis en place par le FHaF.

Antoinette Romanens enchaîne sur ce sujet et nous donne des nouvelles sur le déroulement et le financement de la formation qui a débuté le 16 avril 2021. Fabienne Müller y a participé et nous réjouit par son retour positif.

Il y a un manque de financement pour la formation FALC. En prévision des deux formations, l'une ce printemps et l'autre en automne, un montant de 5000.- francs par formation avait été demandé à la Loterie Romande. Mais cette dernière finance au total 4800.- francs seulement.

- Arielle de Sadeleer mentionne une forme de collaboration possible avec l'association C'est un signe, qui aurait quelques moyens financiers. Elle en discutera avec les membres.
- Blaise Curtenaz propose de faire deux prix pour la formation. Les institutions, disposant de plus de moyens, pourraient payer une plus grande participation. Les associations bénéficieraient elles du prix plus bas.

Daniel Savary nous donne des nouvelles en ce qui concerne l'accessibilité aux transports publics dans le canton de Fribourg :

- Les arrêts de bus fribourgeois n'étaient pas adaptés à des personnes en situation de handicap, car d'une hauteur de 16 cm, trop bas pour les bus. Après plusieurs interpellations de part et d'autre, les TPF ont changé d'avis et les modifieront à 22 cm.
- À la gare de Fribourg, un texte a été négocié avec les CFF pour permettre la construction d'ascenseurs arrivant directement sur les quais.

Stéphanie Fidanza nous informe sur l'évolution de la création d'un poste de coordination.

Ce poste permettrait de faire équivaloir le travail effectué par la présidente et la vice-présidente du FHaF. Cela correspond à un poste à 20-30%.

Une idée avait été de demander un sous-contrat à Agile.ch, par exemple. Or, cela demande beaucoup de contraintes (élaboration de rapports,…).

A ce sujet, une prise de contact avec la conseillère d'État fribourgeoise Anne-Claude Demierre est en cours.

Comptes 2020

COMPTE DE RESULTAT		
(CHF)	**31.12.2020**	**31.12.2019**
Cotisations	2 300,00	2 250,00
Dons	0,00	0,00
Intérêts compte bancaire	0,00	0,05
Total produits	2 300,00	2 250,05
Mandat externe secrétariat, comptabilité	720,00	720,00
Mandat informatique	100,00	300,00
Mandat traduction	214,80	0,00
Total mandats externes	1 034,80	1 020,00
Charges accessoires / repas / cadeaux	170,50	630,10
Hérbergement web	188,25	188,25
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	0,00	46,70
Frais de port	0,00	51,90
Imprimés publicitaires et matériel	248,00	198,00
Frais de déplacements	0,00	0,00
Total autres charges d'exploitation	606,75	1 114,95
Frais de banque	28,05	52,55
Total frais de banque	28,05	52,55
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice	**630,40**	**62,55**

Remarques : il n'y a plus de frais de port car les envois se font désormais par Internet. Les frais de banque cesseront dès cette année.

B I L A N				
(CHF)		**31.12.2020**		**31.12.2019**
Compte Postfinance		0,00		0,00
Compte BCF		5 350,65		4 708,20
Liquidités		5 350,65		4 708,20
Débiteurs		0,00		0,00
Realisable à court terme		0,00		0,00
Actifs transitoires		0,00		0,00
Actif circulant		5 350,65		4 708,20
Total actifs		**5 350,65**		**4 708,20**
Créanciers		795,30		783,25
Passifs transitoires		0,00		0,00
Fonds externes		795,30		783,25
Capital		3 924,95		3 862,40
Bénéfice (-perte) au bilan		630,40		62,55
Fonds propres		4 555,35		3 924,95
Total passifs		**5 350,65**		**4 708,20**

Magali fait la lecture du rapport de nos vérificateurs Yvan Cougil et Stéphane Renz, puis les remercie pour leur travail. De plus, le CIS est remercié pour sa précieuse collaboration.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, autant que la proposition de garder la cotisation à 50.- francs.

Programme 2021-2022

- **Journée internationale de la personne handicapée du 3 décembre** :

La présence politique des personnes en situation de handicap et leur éligibilité serait une idée de thème pour cette journée. Le FHaF a l'idée d'y faire participer associations et partis politiques, dans le cadre de la CDPH. La forme de cette manifestation pourrait être un forum ou une table ronde, avec une certaine présence médiatique.

Les membres présents sont consultés par rapport à cette idée. Ils conseillent d'en parler à d'autres associations comme Infri, de contacter Radio Fribourg, de regarder avec la Fédération Suisse des Sourds (via Arielle de Sadeleer). Il faudrait par ailleurs penser aux thèmes, à

l'agenda, au lieu et aux invités afin de concrétiser le projet et d'inciter les personnes à y participer.

- **Suivi des nouveaux objectifs** :

Ces derniers restent les mêmes mais ils continuent d'évoluer. Il s'agit notamment des moyens financiers pour la coordination, des cours FALC et de la Commission de politique sociale.

Budget 2021

Budget 2021				
(CHF)	**31.12.2020**	**Budget 2020**		**Budget 2021**
Cotisations	2 300,00	2 350,00		2 250,00
Dons	0,00	0,00		0,00
Intérêts	0,00	0,00		0,00
Total produits	2 300,00	2 350,00		2 250,00
Mandat externe secrétariat, comptabilité	720,00	720,00		720,00
Mandat informatique	100,00	300,00		100,00
Mandat traduction (site et flyers)	214,80	200,00		100,00
Total mandats externes	1 034,80	1 220,00		920,00
Charges accessoires / AG	170,50	460,00		300,00
Hérbergement web	188,25	188,00		188,25
Frais de port	0,00	50,00		0,00
Imprimés publicitaires et matériel	248,00	100,00		500,00
Frais de déplacements	0,00	100,00		0,00
Activités	0,00	100,00		200,00
Total autres charges d'exploitation	606,75	998,00		1 188,25
Frais de banque	28,05	120,00		0,00
Total frais de banque	28,05	120,00		0,00
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice	**630,40**	**12,00**		**141,75**

Un questionnement émerge en ce qui concerne la journée du 3 décembre et son financement. Certaines idées sont mentionnées, par exemple augmenter les cotisations ou laisser le choix en demandant des dons aux membres…

Le budget est accepté à l'unanimité.

Divers

- Antoinette Romanens nous informe que le Service de Prévoyance Sociale a sollicité le FHaF. En effet, la **Commission de planification de l'offre de prestations individuelles pour adultes en situation de handicap** se remet en place et a pour cela besoin de personnes concernées. Trois personnes en situation de handicap, venant d'associations, et une personne du comité du FHaF sont recherchées. Le rôle de ces personnes et de la Commission est de préaviser des projets dans le canton. Un appel aux membres du FHaF sera lancé afin de trouver des volontaires.
- Valérie Cuénod nous rappelle que le Centre de pédopsychiatrie de Fribourg ne posait plus de diagnostics des enfants autistes. Depuis, une pétition a été envoyée à Mme Anne-Claude Demierre. En réponse, il est prévu que quelque chose se mettent en place (diagnostics précoces). Autisme Fribourg a notamment rencontré deux politiciens par rapport à ces questions.
- Arielle de Sadeleer nous annonce que l'enseignement de la langue des signes est désormais reconnu comme une formation.

Magali remercie Blaise Curtenaz de nous avoir permis d'utiliser les locaux de la FARA pour notre réunion.

Elle annonce que Madame Maryse Aebischer, cheffe du Service de la prévoyance sociale, qui devait normalement être présente ce soir pour une discussion, ne viendra pas. Ayant mal compris les très récents changements des restrictions sanitaires du Conseil Fédéral, elle a pris d'autres engagements sans nous en parler, pensant que nous ne pourrions pas faire notre AG en présentiel. Tout le monde regrette son absence.

Magali, au nom du comité, remercie les membres pour leur présence et clôt la séance officielle en leur offrant une petite attention, les conditions sanitaires ne permettant pas l'agape prévue.

Fribourg, le 4 mai 2021

Secrétaire

Présidente